

PUBLICATION LE 21 avril 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE SANNOISMonsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 SANNOIS
SIRET 21950582300019

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;



Objet	Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées à l'occasion des festivités de la période de Noël à Sannois
Référence	2023-CAB-003
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FR108
Lieu d'exécution principal	Place de l'Hôtel de ville 95110 Sannois
Durée	à compter du 15/12/23 Jusqu'au 02/01/24
Description	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prestations comprennent notamment : - Le transport aller et retour du matériel loué, son chargement et son déchargement. - L'installation du matériel loué et son démontage, selon les instructions du constructeur. - L'assurance du prestataire en responsabilité civile pour toute la durée de la manifestation. Cette assurance doit couvrir les dommages occasionnés par son matériel et son personnel. - La mise à disposition de matériel de glisse (patins, patinettes et autres supports d'aide à la glisse) - L'exploitation - Le nettoyage du site après démontage Le contenu des prestations est décrit dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).
Code CPV principal	79952000 - Services d'organisation d'événements
Forme	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	L'exécution des prestations aura lieu du 15/12/2023 au 02/01/2024. La patinoire sera installée sur le Parvis de l'Hôtel de Ville. Le montage devra être réalisé pour une mise en service au public le vendredi 15 décembre 2023. Ainsi, la patinoire et les équipements annexes devront être installés 3 jours avant l'ouverture, selon un planning défini conjointement.

Le dernier jour d'ouverture de la patinoire est le 2 janvier 2024. En conséquence, le repli devra être effectué et terminé le mercredi 3 janvier 2024.

Le titulaire devra organiser 4 animations lors de l'exploitation de la patinoire. Il devra soumettre le programme et le choix des animations 3 mois avant la date d'ouverture de la patinoire pour validation par la ville. Le prestataire aura à sa charge les frais de Sacem.

Le prix d'une entrée sera de deux euros.

La durée d'utilisation de la patinoire sera d'une durée d'environ de vingt minutes.

Le titulaire doit prévoir une entrée gratuite pour chacun des élèves scolarisés à Sannois, soit environ 6000 enfants.

Tous les 3 jours, l'exploitant transmettra un compte rendu du nombre d'entrée réalisée en dissociant les entrées gratuite et payante.

Et, au plus tard 2 jours après la fin de la prestation, l'exploitant remettra un bilan chiffré global de l'activité à la ville.

Valeur estimée hors TVA : 45 000,00 €

Options

Oui

Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Conditions relatives au contrat

Cautionnement

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Financement

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire auquel sont soustraies les recettes éventuelles occasionnées par l'utilisation de la patinoire. Ces modalités sont précisées par les stipulations de l'acte d'engagement.

Forme juridique

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

:

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Offres

Remise des offres le **01/06/23 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 01/06/23 à 14h00

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les documents de la consultation son téléchargeable sur <https://www.achatpublic.com>.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 21/04/23 à la publication